

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
 - VU la Loi n° 64-16 du 11 Août 1964, fixant la liste des taxes départementales, leur mode d'assiette et de perception et leur taux ;
 - VU la Loi n° 64-17 du 11 Août 1964, relative à l'organisation municipale ;
 - VU l'Ordonnance n° 2/PR/MFAEP du 10 Janvier 1966 portant codification des Impôts directs et indirects ;
 - VU l'Ordonnance n° 71-36 du 4 Août 1971, portant création des Circonscriptions Urbaines de LOKOSSA et de NATITINGOU ;
 - VU le Décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972, portant formation du Gouvernement et le décret n° 73-121 du 30 Mars 1973 qui l'a modifié ;
 - VU le Décret n° 72-290 du 9 Novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement et le décret n° 73-17 du 19 Janvier 1973 qui l'a complété ;
 - VU le Décret n° 292/PC-MI du 21 Octobre 1960, portant création des Départements et Sous-Préfectures, ensemble les actes qui l'ont modifié ;
 - VU le Décret n° 304/PC/DAI du 26 Août 1965, portant attributions et prérogatives des Préfets et Sous-Préfets et le décret n° 72-295 du 15 Novembre 1972 qui l'a modifié ;
 - VU le Décret n° 342/PR du 1er Septembre 1966, portant dénomination des six départements de la République du Dahomey ;
 - VU le Décret du 30 Décembre 1912 sur le Régime Financier des ex-Territoire d'Outre-Mer ;
 - VU l'Arrêté Interministériel n° 493/MEF-DB/MIS du 30 Mai 1973 ;
 - VU l'Arrêté n° 6/455 du 15 Mai 1973 du Préfet du département de l'Atacora ;
 - VU la lettre-circulaire n° 304/MEF-DB du 12 Février 1973 relative à l'élaboration des Budgets Départementaux et communaux Exercice 1973 ;
 - VU le rapport en date du 14 Mai 1973 du Préfet du Département de l'Atacora ;
- SUR Proposition du Ministre de l'Economie et des Finances ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er.- Est approuvé le Budget Primitif 1973 du Département de l'Atacora (Titres I, II, et III) arrêté aux sommes ci-après :

TITRE I - PREFECTURE ET SOUS-PREFECTURES DU DEPARTEMENT :

RECETTES ORDINAIRES :

CENT DIX SEPT MILLIONS SOIXANTE TREIZE MILLE QUATRE CENT SEPT FRANCS..... 117 073 407 Frcs

RECETTES EXTRAORDINAIRES :

SEIZE MILLIONS SIX CENT QUARANTE NEUF MILLE TROIS FRANCS..... 16 649 003 Frcs

Soit au Total..... 133 722 410 Frcs

DEPENSES ORDINAIRES :

CENT DIX SEPT MILLIONS SOIXANTE TREIZE MILLE QUATRE CENT SEPT FRANCS 117 073 407 Frcs

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

SEIZE MILLIONS SIX CENT QUARANTE NEUF MILLE TROIS FRANCS 16 649 003 Frcs

Soit au Total 133 722 410 Frcs

TITRE II - CIRCONSCRIPTION URBAINE DE DJOUGOU

RECETTES ORDINAIRES

QUATORZE MILLIONS DEUX CENT DIX MILLE SEPT CENT VINGT CINQ FRANCS..... 14 210 725 Frcs

RECETTES EXTRAORDINAIRES

UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE ONZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE TREIZE FRANCS..... 1 271 373 Frcs

Soit au Total 15 482 098 Frcs

DEPENSES ORDINAIRES

QUATORZE MILLIONS DEUX CENT DIX MILLE SEPT CENT VINGT CINQ FRANCS..... 14 210 725 Frcs

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE ONZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE TREIZE FRANCS 1 271 373 Frcs

Soit au Total 15 482 098 Frcs

TITRE 111 - CIRCONSCRIPTION URBAINE DE NATITINGOU

RECETTES ORDINAIRES

SIX MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT
HUIT MILLE CENT VINGTS FRANCS 6 888 120 Francs

RECETTES EXTRAORDINAIRES

HUIT CENT NEUF MILLE CINQUANTE SIX FRANCS 809 056 Francs

Soit au Total 7 697 176 Francs

DEPENSES ORDINAIRES

SIX MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT HUIT
MILLE CENT VINGTS FRANCS 6 888 120 Francs

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

HUIT CENT NEUF MILLE CINQUANTE SIX FRANCS 809 056 Francs

Soit au Total 7 697 176 Francs

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel!-

FAIT à COTONOU, le 16 août 1973

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Economie et des
Finances

Le Ministre de l'Intérieur
et de la Sécurité

Capitaine Michel AIKPE

Capitaine Janvier ASSOGBA

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 Gde Ch.1

JORD 1 - MEF 2 - DI 1 - DCCT-IGF-CNI 3
C.Urb. Natitingou 2 - Trésor 4 - DAI 4
" " Djougou 2 - DB 8 - DEP-DGAJL 4
Recev. Départ. 2 - Préfet Atacora 6 -
IAA 1 - DC 2 - CF 2.- Dtion Stat! 2
MIS 2 - autres ministères 9